

I.4. Rubrique 4. Caractéristiques générales du projet

I.4.3. Décrivez sommairement le projet

I.4.3.1. Dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus pour une durée de 7 mois consistent :

- A la construction de la voirie de desserte interne
- A la construction du réseau de collecte EU, EP et raccordement aux ouvrages d'assainissement,
- A la construction des réseaux d'adduction d'eau potable, télécom, gaz, éclairage public et chauffage urbain éventuellement.

I.4.3.2. Dans sa phase d'exploitation

Les ouvrages d'assainissement et de collecte seront entretenus conformément au dossier d'autorisation loi sur l'eau en cours d'instruction.

Les autres réseaux seront exploités par les différents concessionnaires.

La voirie supportera les trafics de desserte liés aux activités de la zone estimés au maximum à 500 véhicules à l'HPS.

I.4.4. Procédure(s) administrative(s) liée(s) au projet

I.4.4.1. Quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

Déclaration d'utilité publique

Déclaration préalable de division foncière

Permis d'aménager relatifs aux travaux de terrassements

Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Permis d'aménager de type « lotissement »

I.4.5. Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération – préciser les unités de mesures utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du projet	9.44 ha
Emprises concernées par les ouvrages d'assainissement (bassins d'infiltration et de prétraitement)	2 ha
Superficie imperméabilisée (voirie de desserte)	0.7 ha
Bassins d'infiltration (x2)	12 500 m ³
Bassins de prétraitement (x2)	1500 m ³
Longueur de la voirie	570 m
Division en lots	20 lots maxi

I.5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☒	☐	ZNIEFF de type II : « Vallée de la Meuse de Saint-Mihiel à Commercy »
En zone de montagne ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Plan de Prévention des Risques inondation approuvé le 29 avril 2005
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	

Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	- ZSC « Vallée de la Meuse – secteur de Sorcy-Saint-Martin » A 1.3 km au sud de la zone - ZPS « Vallée de la Meuse » A 1.3 km au sud de la zone
D'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	<u>Site classé :</u> Avenue des Tilleuls à Commercy (1.8 km au NO) <u>Monuments historiques :</u> Château Stanislas (1.4 km N) Château de Commercy (1.5 km N) Prieuré de Breuil (1.1 km NO) Eglise Saint-Pantaléon (1.6 km N) Maison (1.4 km N) Hôpital Saint-Charles (1.4 km NO) Hôtel de Ville (1.2 km N) Pharmacie Malard (1.3 km N) Maison renaissance (1.4 km N)

I.6. Rubrique 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

I.6.1. Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Domaine de l'environnement		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☒	☐	Imperméabilisation du site → diminution de la recharge de la nappe mais gestion des eaux pluviales par infiltration
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Localisation du site sur des terres agricoles, sur un coteau de la Meuse, à proximité du bois le Comte et en zone péri-urbaine (zone urbanisée de Commercy, RD964, voies ferrées proches) Milieu ouvert pauvre en habitats naturels Modification possible des déplacements de faune telle que le lièvre, le chevreuil, le sanglier,... Aucune destruction de boisement
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☐	Impacts non significatifs sur la ZNIEFF II (absence d'espèce protégée recensée par la bibliographie, absence d'habitat prairial et aquatique) Impacts non significatifs sur les zones Natura 2000 (éloignées de 1.3 km au sud du projet, absence de prairie, de haie, de rejet vers la Meuse et vers les prairies de fauche et les pâturages des zones N2000)
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Espaces agricoles sur l'ensemble de la zone

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodité du voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Le site est localisé en dehors des zones d'habitation. La première habitation est située à 350 m au nord du projet, le long de la RD964 Impacts potentiels en phase chantier : utilisation de matériels réglementés
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☒ ☐	☐ ☒	Le site est localisé en dehors des zones d'habitation. La première habitation est située à 350 m au nord du projet, le long de la RD964 Impacts potentiels en phase chantier : utilisation de matériels réglementés
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐	☐ ☒	Faible source lumineuse : éclairage public de la zone sur des plages horaires restreintes
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☒	☐	Le site est localisé en dehors des zones d'habitation. La première habitation est située à 350 m au nord du projet, le long de la RD964 Impacts potentiels en phase chantier (envol de poussières) : possibilité d'arroser les sols
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☒ ☒	☐ ☐	Rejets vers la nappe Récupération des eaux pluviales dans des bassins de prétraitement étanches puis rejets dans des bassins d'infiltration
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Tous types de déchets Lors de la phase chantier : évacuation des déchets dans des centres de traitement adaptés
Patrimoine/cadre de vie/population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	Modification sur les activités agricoles Zone ayant fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique (indemnisation des propriétaires) et dont l'ensemble des acquisitions foncières ont été effectuées à l'amiable

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet d'aménagement d'un lotissement au sud de Commercy peut-être dispensé d'une étude d'impact au regard des éléments suivants :

Un dossier d'autorisation loi sur l'eau sur l'ensemble de la zone d'activités économique est en cours d'instruction. Il propose les mesures mises en place par le maître d'ouvrage pour réduire les impacts du projet sur l'environnement, à savoir : imperméabilisation, rejets d'eaux pluviales plus importants, pollution chronique et accidentelle envisagée.

Les mesures de réduction et d'évitement sont décrites ci-dessous :

- création d'ouvrages d'assainissement de prétraitement étanches et d'infiltration dimensionnés pour une pluie de fréquence centennale
- étude d'une variante d'assainissement : réalisation de bassins de rétention étanches avec rejet à débit régulé vers la Meuse → alternative par infiltration recherchée pour :
 - limiter l'impact sur une zone humide repérée entre les voies ferrées et la Meuse,
 - être conforme avec recommandations du SDAGE et de la DDT (infiltration des eaux pluviales avec système de prétraitement en amont des ouvrages),
 - limiter les perturbations sur les terrains compris entre le projet et la Meuse (nécessité de réaliser une canalisation en traversée des terres agricoles, passage sous les voies ferrées).

Par ailleurs, les terrains sont situés sur des terres agricoles qui constituent un milieu pauvre en habitat naturel : aucune espèce protégée, aucune zone humide ni haie.

Aucun défrichement ne sera réalisé dans le bois le Comte.

Une modification des déplacements de faune telle que le lièvre, le chevreuil, le sanglier, entre le bois le Comte et la Meuse, est possible mais atténuée par la localisation du projet en zone péri-urbaine (zone urbanisée de Commercy au nord, RD964 à l'ouest, voies ferrées à l'est).

A noter que le projet aura un impact positif sur l'économie locale (création d'emplois à terme, production industrielle) et que la création d'un giratoire sécurisé sur la RD964 (projet porté par le CG55), pour l'accès à la zone, permettra de marquer l'entrée de Ville.